

lares et légalisé le crime du divorce ; en vertu du même engouement, ils ont laïcisé l'école et décrété l'instruction obligatoire. Et l'Europe a abouti à l'affreux cataclysme de la grande guerre. N'imitons pas servilement les autres, mais conservons nos lois en les améliorant : ne les brisons pas " pour faire comme les autres ".

Notre système scolaire est sage et susceptible d'améliorations que son organisme rend faciles.

Il a été fait pour notre peuple, suivant ses besoins, son caractère et les conditions économiques, géographiques et climatiques du pays.

Ce système a donné d'excellents résultats, et nous pouvons doubler son rendement en concentrant nos efforts sur la partie pédagogique, comme l'a si bien conseillé M. Jules-Edouard Prévost dans *la Presse* du 8 de janvier 1919.

XI. POUR LE PROGRÈS

Afin d'accélérer le mouvement de progrès que tous les observateurs impartiaux constatent dans la province de Québec depuis une quinzaine d'années surtout, concentrons nos efforts sur le perfectionnement professionnel des maîtres, sur la mise au point et la simplification des programmes, sur la détermination bien nette du but de l'école primaire, qui ne peut jouer le rôle d'université, sur l'orientation des écoles académiques vers l'enseignement spécial, sur la coordination des différents degrés de notre enseignement en créant le certificat d'études, qui constituerait un attrait puissant et pour les parents et pour les élèves, et favoriserait sérieusement, cette fois, la fréquentation scolaire chez les élèves de 12 à 16 ans.

Continuons la campagne de propagande en faveur de l'élévation des traitements des instituteurs et des institutrices, de l'hygiène à l'école et de la fréquentation scolaire. Élargissons les cadres des congrès de commissaires d'écoles, qui se sont succédé avec tant de succès depuis 1912, en y